

Bulletin municipal de La Bouillie



LE MOT DU MAIRE



Le mois de février s'est terminé avec un départ très remarqué de nos effectifs municipaux. En effet, Sylvie HERVÉ est partie le 23 février pour une retraite bien méritée. Pendant deux décennies, Sylvie était notre référente au sein de l'école. Elle connaissait très bien le fonctionnement du scolaire et périscolaire, était très professionnelle, disponible, discrète. Grand MERCI à toi, Sylvie, pour le travail effectué.

J'ai été très heureux et fier d'avoir travaillé avec toi durant toutes ces années. Je pense et j'espère que nous avons formé un bon binôme. Je n'oublierai pas de joindre à mes félicitations, Haude HOUZÉ, ancienne adjointe aux affaires scolaires et Isabelle Meunier, ancienne secrétaire générale avec qui, tu as eu d'excellentes relations.

A partir du 11 mars, Sylvie sera remplacée par Angélique MORICE, à qui je souhaite la bienvenue. Angélique a déjà travaillé en remplacement pendant plusieurs mois à l'école de La Bouillie et beaucoup la connaissent déjà.

Sylvie, je te souhaite de tout cœur une très bonne retraite. Profite bien de ces bons moments en famille et entre amis. Je sais que tu seras bien occupée mais passe nous voir de temps en temps.

Pascal Lebreton

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermées les 4 et 5 mars. Les élus assureront une permanence de 10h à 12h les samedis 9 et 23 mars.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Déclaration préalable délivrée :

DP02201220002 – 2 rue du Clos Neuf : Carport

Permis de construire délivré :

PC02201223Q00027 – Lotissement Le Kenliv – Construction d'une maison individuelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2024

➤ Signature d'une convention avec le SDE 22 pour la réalisation d'études énergétiques.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor (SDE22) travaille depuis de nombreuses années avec les collectivités du département sur les thématiques de la maîtrise de l'énergie.

- Accompagnement des communes pour améliorer les performances énergétiques de leur patrimoine.
- Mise en place depuis 2019 du programme ORECA (*Opération pour la rénovation énergétique en Côtes d'Armor*) pour venir en aide aux communes dans tous les domaines de l'amélioration des bâtiments communaux.
- Lauréat avec les 3 autres SDE bretons du programme ACTEE (*Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique*)

Parmi ses bâtiments, la commune en a ainsi identifié 2 : salle polyvalente et école.

La commune souhaite donc bénéficier de l'accompagnement du SDE22 dans le cadre de cette opération. Dans la mesure où les audits sont réalisés par un prestataire extérieur, le SDE22,

N°03 MARS 2024

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

11 rue de l'Église
Tél. : 02 96 31 51 68

accueilmairie@labouillie.fr

Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture 9h à 12h

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi.

1^{er} et 3^{ème} samedis du
mois.

.....

SERVICES D'URGENCE ET DE GARDE

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie : 3237

.....

BIBLIOTHÈQUE

10h à 12h

Tous les samedis

.....

CABINET INFIRMIER

1 rue des Écoles

02 96 31 58 82

.....

Pour le prochain bulletin

Merci de déposer vos
annonces avant le **20 du
mois** suivant la date de
cette parution

.....

Organe mensuel
d'informations
administratives
économiques et sociales.

Directeur :
Pascal LEBRETON

Rédaction :
Coralie DOLO

via le programme ACTEE+ propose une prise en charge à hauteur d'au moins 50% du coût HT de l'audit énergétique engagé et identifié dans la candidature.

La commune s'acquitte de la somme restante.

Conformément à la délibération du comité syndical n°074.2023 du 29 Septembre 2023 et dans la mesure où cet accompagnement est réalisé par le SDE22, les montants suivants s'appliquent pour l'encadrement de la mission :

Catégorie commune	R100/U100	U50/R50	U0
Tarif journalier de prestation (agent du SDE)	220 € (coordination)	300 € (coordination)	400 € (coordination)

Au conseil, Monsieur le Maire présente les modalités d'intervention du SDE22 et propose de conclure une convention avec le SDE22 pour la salle polyvalente et l'école.

➤ **Demande de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2025 (DETR), Bien Vivre Partout en Bretagne (Région) et Leader. Construction d'un commerce boulangerie épicerie.**

Monsieur le Maire expose que le projet de construction d'une cellule commerciale boulangerie – épicerie est toujours en étude avec l'architecte.

En septembre 2024, il est prévu un début des travaux pour un coût prévisionnel de 455 000€ HT. Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant

Dépenses		Recettes		
Travaux	Montant HT	Participations	Montant	Taux
Construction d'une cellule commerciale	455 000.00	DETR 2025	136 500.00	30.00%
		Bien Vivre Partout en Bretagne (Région)	91 000.00	20.00%
		LEADER	75 000.00	16.48%
		AUTOFINANCEMENT	152 500.00	33.52%
TOTAL	455 000.00		455 000.00	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est fixé au mois d'avril 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- D'arrêter le projet de construction d'une cellule commerciale (boulangerie-épicerie),
- D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- De solliciter les subventions.

➤ **Personnel communal : Création d'un emploi permanent, suppression d'un emploi permanent et modification du tableau des effectifs**

Le Maire informe l'assemblée : Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée : La création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 26/02/2024 pour assurer les fonctions de référente périscolaire.

La suppression du poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe (non pourvu depuis le départ à la retraite du 31/12/23) en modifiant le tableau des effectifs.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 26 février 2024.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

➤ **Personnel. Convention de mise à disposition d'agents communaux à Lamballe Terre et Mer.**

Vu la délibération du 9 octobre 2018 par laquelle le conseil municipal de La Bouillie, a donné un avis favorable à la mise à disposition de deux agents communaux à Lamballe Terre et Mer pour des interventions dans les centres de loisirs sans hébergement pour une durée de deux ans,

Vu la délibération du 20 octobre 2020 par laquelle le conseil municipal de La Bouillie a donné un avis favorable au renouvellement de la mise à disposition de deux agents communaux à la communauté de Lamballe Terre et Mer pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

Considérant que cette convention est arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne un avis favorable au renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal à la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans,

- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Le 22 novembre 2023, à Lamballe, **M. Alain LE GOFF**, âgé de 59 ans.

Le 31 janvier 2024, à La Bouillie, **M. Serge LAMÉ**, âgé de 74 ans.

Le 6 février 2024, à La Bouillie, **M. Patrice BRUNETEAUD**, âgé de 71 ans.

REMERCIEMENTS

Madame FAVREL HALLET Jocelyne vous remercie de votre soutien, soit par carte, soit par message, soit par votre présence lors du décès de son compagnon Serge LAMÉ le 31 janvier 2024.

Madame PERRET épouse BRUNETEAUD, notre fille Magalie et toute la famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur à l'occasion du décès de Patrice.

AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER



Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le 02.96.50.00. 30 et consulter le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh.

CONSULTATION PUBLIQUE - STRATÉGIE CLIMAT DE LAMBALLE TERRE & MER

Le projet de Plan-Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), dit "Stratégie Climat" a été voté en conseil communautaire en octobre 2023. Cette étape constitue la concrétisation d'un diagnostic, de rencontres, de réunions qui ont permis de comprendre les enjeux spécifiques de notre territoire et de fédérer les acteurs locaux autour des enjeux climat-air-énergie.

Après la consultation auprès de la Préfecture de Région, du Conseil Régional et de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, place désormais à la consultation des habitants de l'agglomération.

Tous les habitants sont donc invités à se prononcer, du 1er février au 15 mars 2024. Vous pouvez apporter votre contribution en ligne sur le site www.lamballe-terre-mer.bzh ou via le cahier de contributions que vous retrouverez dans votre mairie.

Une restitution publique sera ensuite proposée, **le jeudi 28 mars** à 20h au siège de l'agglomération
41 rue Saint-Martin 22400 Lamballe-Armor.

INFOS PRATIQUES

➤ **JOB D'ÉTÉ, L'AGGLOMÉRATION RECRUTE !**

Vous cherchez un emploi saisonnier pour cet été ? Vous avez envie de jardiner ? D'animer ? D'accueillir ? De riper ? Lamballe Terre & Mer, son CIAS et la ville de Lamballe-Armor recherchent des saisonniers, rejoignez-nous !

Envoyez votre candidature accompagnée du questionnaire sur recrutement@lamballe-terre-mer.bzh
Retrouvez les offres sur www.lamballe-terre-mer.bzh

➤ **REVALORISATION DU DISPOSITIF D'AIDES CESU-ENFANCE**

Pour tout renseignement, contacter le Relais Petite Enfance au [02.96.50.08.56](tel:02.96.50.08.56)
ou service-petite-enfance@lamballe-terre-mer.bzh

➤ **VACANCES DE PRINTEMPS (DU 22 AVRIL AU 3 MAI) : INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ET ANIMATIONS**

- Inscriptions Accueils de loisirs 3-11 ans : du 29 mars 19h au 10 avril
- Inscriptions 10-14 ans : à partir du 5 avril à 19h
- Inscriptions 11-17 ans : du 5 avril 19h jusqu'au mardi 16 avril

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

➤ **MISSION ARGENT DE POCHE**

La Structure Info Jeunes (SIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les jeunes pourront effectuer des missions, sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (animation, classement, peinture, petit bricolage...), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. Cette action a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien, d'enrichir leur CV ou de confirmer un projet de formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

À partir du 1er avril, auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer à Lamballe-Armor (15 rue Saint-Martin) et dans les mairies de notre territoire ou en téléchargement sur lamballe-terre-mer.bzh

Dépôt des dossiers complets : du 1^{er} au 30 avril 2024.

➤ **DÉTECTION PRÉCOCE DES NIDS PRIMAIRES DE FRELONS ASIATIQUES**

Le frelon asiatique est un danger pour la faune et la flore locale. De mars à juin, les femelles fondatrices sortent de leur hibernation et créent les nids primaires. Petits (de la taille d'une orange), ils se trouvent généralement à moins de 3 mètres de haut, à l'abri des intempéries.

Si vous voyez un nid primaire, contactez votre mairie pour renseigner une fiche de signalement :

Le référent de la commune viendra constater la présence du nid et transmettra la fiche de signalement à la Direction Environnement de Lamballe Terre & Mer ;
Un apiculteur volontaire (seulement pour les nids primaires) ou une entreprise retenue par Lamballe Terre & Mer viendra procéder à la destruction du nid.

L'opération est entièrement prise en charge par Lamballe Terre & Mer.

AGENDA

Jeu. 14/03 - La Boussole : Ménag'&vous

Atelier adultes proposé par La Boussole, Centre Social Intercommunal. Au programme : fabrication d'un spray ménager et de la lessive en poudre à partir de produits respectueux de l'environnement.

De 18h30 à 20h30 / Salle Hunaudaye, rue de Brocéliande, Quessoy / Gratuit / Places limitées, renseignements et inscriptions au 06 14 02 78 14.

Dim. 17/03 - Jardinage au naturel : Plus besoin de terreau avec mon compost !

Comment utiliser son compost pour les semis ? Astuce : réussir ses semis de pleine terre avec tonte et compost sans retourner son sol.

De 15h à 17h30 / Jardin du Clos, Plédéliac / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 07 88 51 78 75 ou lejardinduclos@gmail.com

Mer. 20/03 – Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

10h00 / Bibliothèque de Coëtmieux - 02 96 34 68 61 - bibliotheque.coetmieux@gmail.com / Gratuit.

Sam. 23/03 - Forum familles

Stands, ateliers thématiques, animations... Rencontrez les différents acteurs du réseau parentalité de Lamballe Terre & Mer et découvrez les services qu'ils proposent. De 10h à 13h et de 14h à 18h / Maison de l'enfance, rue Jean Jaurès, Beaulieu, Lamballe-Armor / Gratuit.

Sam. 23/03 - Démarrer son jardin au naturel

Le B.A-BA pour lancer son jardin avec des pratiques naturelles.

De 15h à 17h30 / Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual / Gratuit / Places limitées, sur inscription: 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net

Mer. 27/03 - Zen à l'oral – Structure Info Jeunes

Viens préparer ton oral et trouver des astuces.

De 14h à 16h / Structure Info Jeunes, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06 79 98 73 57.

Mer. 27/03 - Mission Argent de Poche - Structure Info Jeunes

Atelier de présentation.

De 14h à 15h / Structure Info Jeunes, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06 79 98 73 57.

Ven. 29/03 - Concert de guitare du Conservatoire

Prestation des élèves du Conservatoire de Lamballe Terre & Mer, en guitare classique et danse.

De 20h30 à 22h00 / Quai des Rêves, 1 rue des Olympiades, Lamballe-Armor / Gratuit.

Sam 30/03 - Concert exceptionnel du Conservatoire avec la compagnie VIDALA

La compagnie est invitée tout au long de l'année pour travailler avec les élèves du Conservatoire de Lamballe Terre & Mer. VIDALA va nous faire découvrir et aimer la musique traditionnelle hispanisante d'Amérique du Sud.

De 20h30 à 22h30 / Quai des Rêves, 1 rue des Olympiades, Lamballe-Armor / Gratuit / Sur réservation au 02 96 50 94 75 ou sur conservatoire@lamballe-terre-mer.bzh

Mer. 03/04 - Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

10h00 / Bibliothèque de Plémy / 02 96 60 29 81 - bibliotheque@plemy.fr / Gratuit.

Mer. 03/04 - Info BAFA & recherche de stage Pratique - Structure Info Jeunes

De 14h30 à 16h30 / Gratuit.

Sur inscription : 06 79 98 73 57.

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIÉ

- 21/03/2024 à 12h : repas du club : 20 €. Inscriptions jusqu'au 15 mars.
- 23/03/2024 à 20h30 & 24/03/2024 à 14h30 à la salle polyvalente : Théâtre « Un réveillon à la montagne » interprété par la troupe « Plestan sur les planches ». Entrée : 7€ – ½ tarif jusque 12 ans. Réservations possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Marie-Hélène (02.96.34.05.82 ou 06.08.55.46.43) & Murielle (02.96.34.48.63 ou 06.14.48.30.02)

COMITÉ DE JUMELAGE

16/03/2024 : Repas italien à la salle des fêtes de La Bouillie (bruschetta / petites charcuteries / linguine pesto verde ou linguine alla napolitana / tiramisu) Réservations auprès de Gwen BILLAN au 06.67.94.83.06

INFORMATIONS DIVERSES

BAR LE MÉZIG organise une soirée Karaoké le vendredi 5 avril de 19h à minuit. Restauration sur place : planches apéro et tapas.

L'Amicale des Sauveteurs en Mer d'Erquy propose une opération "Plat à emporter" au profit de la SNSM.

Au menu : "Choucroute de la mer + Far breton" (15€). Réservations avant le 15/03 au 06.13.80.80.91 ou 06.07.59.50.79.

Les commandes seront à retirer le 22/03/24 de 17h à 19h, auprès des membres de la SNSM qui seront présents au "Restaurant La Table de Jeanne", 60 rue du Port à Erquy.

Le CEC "LA MAISON ESCARGOT" est un Centre d'Éducation Conductive pluridisciplinaire de rééducation unique en Bretagne à Plédéliac (22).

Le Centre est ouvert toute l'année. (Sauf du 19 août au 8 septembre 2024) et accueille les bébés, enfants, ados, jeunes adultes et adultes en situation de handicap afin de les "conduire" vers l'autonomie. Capacité de 10 à 12 personnes, par groupe d'âges, pathologies et niveau.

Association ST LÉON'ART propose des cours d'aquarelle chaque mercredi de 14h à 16h à La Bouillie animés par Isabelle Pommier (06.79.29.69.97). aquarellesleonart.jimdofree.com

ANNONCES

AUXILIAIRE DE VIE expérimentée propose ses services du lundi au samedi : Aide au lever et au coucher, aide à la toilette, aide aux repas, accompagnement rendez-vous, ménage & repassage. Contact : 06 43 07 09 16

DONNE TERRE : M. Philippon Lilian (06.95.77.22.60). A retirer sur place.